



HAL
open science

Considérations intempestives sur le redéploiement de l'institut d'architecture dans une faculté des arts de l'environnement

Sébastien Marot

► **To cite this version:**

Sébastien Marot. Considérations intempestives sur le redéploiement de l'institut d'architecture dans une faculté des arts de l'environnement. *Faces, Journal d'architecture*, 2005, 58. hal-03506010

HAL Id: hal-03506010

<https://hal.science/hal-03506010>

Submitted on 11 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

29 CHF 20€



Authenticité

sommaire

Éditorial	2	Faux vrai. Vrai faux
DOSSIER		
Franz Graf	4	Authenticité et matériau Un concept opératoire dans le processus de sauvegarde
Ezio Godoli	9	Restaurer ou altérer L'architecture de la première moitié du XX ^e siècle
Tim Benton	14	La bataille du <i>cement gun</i> Le Corbusier à Lège et Pessac
Gilles Ragot	18	Restitution L'église Saint-Pierre de Firminy de Le Corbusier
Christiana Chiorino	22	Ombres, lumières L'église de Baranzate à Milan. Mangiarotti & Morassutti et A. Favini
Philippe Grandvoinet	26	Rétablissement d'un sanatorium Martel de Janville au plateau d'Assy, Haute-Savoie
Christian Bischoff	32	Polychromie architecturale La Genève de l'entre-deux-guerres
Federico Neder	36	Réapparition La machine habitable de R. Buckminster Fuller
Patrick Devanthéry	40	Suite alpestre Restructuration d'une grange-écurie en Valais
Martin Boesch	44	La matière comme leitmotiv Eternit à Niederurnen et l'Amthaus III à Zurich
Jean-Michel Leniaud	50	Lassus, Viollet-le-Duc La question de l'authentique en matière de restauration monumentale
Georg Germann	54	John Ruskin L'authenticité du matériau
Alberto Grimoldi	58	Alois Riegl La pratique du <i>Denkmalkultus</i> et le rôle du matériau
	62	Text auf deutsch
REPÉRAGES		
Laurent Adert	66	Autographie <i>Cycle de figures de Chladny</i> de Philippe Deléglise
Yvan Delemontey	68	Le bonheur est sous les pins Restructuration de la villa La Ricarda d'Antonio Bonnet à Barcelone. F. Álvarez et J. Roig, architectes.
Catherine Courtiau	72	Savante réhabilitation L'école des arts décoratifs à Genève. F.Graf et J.Menoud, architectes
VARIA L'Institut d'architecture		
Sébastien Marot	77	Considérations intempestives
	80	Impressum

Couverture

Maison Dymaxion de R. Buckminster Fuller (1944-46)
au Musée Henry Ford de Dearborn, Michigan (détail).
Photo Federico Neder, 2001.

Considérations intempestives

Sur le redéploiement de l'Institut d'architecture dans une Faculté des arts de l'environnement

LE REDÉPLOIEMENT DE L'INSTITUT D'ARCHITECTURE au sein de la future faculté dite « des sciences de l'environnement et du développement durable », témoigne des évolutions qui ont heureusement déconstruit la frontière « moderne » entre sciences de la nature et arts du milieu. Il représente en ce sens pour notre école une occasion historique d'approfondir et d'amplifier les principes et les orientations qu'elle s'est données depuis plusieurs années, et de reprofiler ses enseignements dans un contexte académique et dans un voisinage disciplinaire qui seront plus favorables à leur développement.

Préambule

L'orientation philosophique qui distingue l'Institut d'Architecture dans le paysage européen des écoles d'architecture peut être décrite comme la visée d'une articulation intime entre le principe d'espérance d'Ernst Bloch (l'ambition d'améliorer notre monde, de le rendre mieux habitable, de lui ouvrir de nouvelles perspectives) et le principe de responsabilité de Hans Jonas (la nécessité de ménager, d'entretenir et d'affermir le patrimoine fragile de ses ressources, de ses cultures et de ses identités). L'objet de son enseignement est la gestion et la modification des cadres matériels (hybrides de nature et d'artifice) de l'espace-temps humain – c'est à dire l'agencement et la transformation des *sites* qui composent notre environnement. Les concepts de *modification* ou de *transformation* sont ici employés à dessein pour signifier que tout projet de construction ou d'aménagement est *situé*, c'est-à-dire procède dans, à partir et avec de l'existant. Notre conviction est que la connaissance des conditions simultanément matérielles, techniques, sociales et culturelles de cet existant est essentielle pour le projet, mais aussi, réciproquement, que la démarche de projet constitue un instrument de connaissance ou, pour être plus exact, une dynamique

et un agenda d'exploration de ces conditions. L'architecture, au sens où nous l'entendons ici, c'est-à-dire à la fois comme *art de la mémoire* et comme *art d'espérer*, désigne donc une discipline et un ensemble de pratiques qui, plus que beaucoup d'autres, appellent la mobilisation, l'application et l'information mutuelle des sciences et de l'imagination. Son enseignement est un enseignement par problème ou, mieux encore, par situation (c'est-à-dire par problème de problèmes).

Pour une topique environnementale de l'architecture

Il n'y a pas, et il ne saurait y avoir, à strictement parler, une science des situations. Il n'y a que des situations susceptibles de mobiliser du savoir et d'interroger des sciences. On peut, en revanche, en esquisser une *topique* en fonction de leurs *échelles* ou de leurs dimensions différentes, en fonction des *économies* qu'elles concernent principalement, et, enfin, en fonction des savoirs, des expertises, des *cultures* et des poétiques architecturales qu'elles mobilisent plus particulièrement.

La distinction des 4 champs que nous proposons ci-dessous, qui structure l'enseignement de l'actuel Institut, constitue l'esquisse d'une telle topique et devrait donc trouver toute sa place et toute sa mesure au sein de la nouvelle faculté :

Sauvegarde

Dans un nombre toujours grandissant de sites et situations construites, à cause de la conscience plus fine que nous avons de la limitation des ressources, et de la valeur potentielle des dispositifs existants, le problème posé n'est pas l'invention de nouvelles structures ou de nouveaux dispositifs, mais la nécessité d'hériter d'un patrimoine déjà construit qu'il s'agit de conforter, d'adapter, de réinterpréter, de recycler et de réhabiter. La philosophie du développement durable ne saurait en effet se conten-

ter de proposer de nouveaux dispositifs qui seront plus économes, plus souples et plus *sustainable* dans l'avenir. Elle doit elle-même savoir résister à la *libido aedificandi*, et peut-être, d'abord, chercher cette souplesse, cette durée, cette aptitude et cette évolutivité dans les environnements construits dont nous héritons. Sans énumérer ici les très nombreuses expertises scientifiques, techniques, historiographiques qui sont sollicitées par cette économie du déjà-là, il nous paraît utile en revanche de souligner le fait que le milieu de l'architecture et de l'ingénierie genevoise s'est particulièrement illustré dans ce domaine et que l'Université bénéficie à cet égard d'une réputation et d'une tradition qui ne vont pas sans responsabilité.

Arts appliqués

Au sens le plus courant du terme, l'architecture se comprend comme l'art de concevoir des dispositifs et des formes construites (des sites) pour des programmes déterminés (logement, travail, commerce, santé, loisir, culture, administration, etc.), lesquels programmes sont représentés, produits et maîtrisés par des commanditaires simples, c'est-à-dire des acteurs particuliers de la société. Les économies plus ou moins spécifiques dont relèvent ces programmes et ces genres architecturaux définissent autant d'écologies particulières marquées par des problèmes, des traditions, des cultures, mais aussi des potentialités et des mutations propres. Dans toutes les situations qui sont ainsi définies par un programme, la responsabilité de l'architecture est de s'appliquer à l'exploration inventive et située de ces écologies particulières de façon à faciliter leur inscription, leur déploiement, leur évolution et leur contribution à l'amélioration des conditions locales et globales de l'environnement. Les recherches développées actuellement à l'Institut sur l'écologie particulière des institutions de la santé, fondée sur l'étude des rapports entre

corps et environnement, sont exemplaires de cette ambition pédagogique. Le rôle de la nouvelle faculté à l'égard de ces écologies élémentaires et des programmes d'architecture qui leur correspondent devra être de constituer un forum de recherche et de projet où puissent être mobilisées, confrontées et croisées les nombreuses expertises scientifiques et appliquées présentes dans l'Université et la société civile.

Urbanisme

Au-delà de ces situations programmatiques plus ou moins élémentaires, les pratiques et les savoirs architecturaux sont également appelés dans des situations d'échelle plus vaste et plus complexe définies par la coexistence, la juxtaposition, la superposition, la confrontation, voire le conflit entre ces programmes. Les villes (et l'urbain en général) sont depuis longtemps considérées comme les théâtres privilégiés de cette complexité, et depuis 150 ans il est convenu d'appeler *urbanisme* l'ensemble des expertises et des pratiques liées à l'aménagement et au contrôle de ces environnements *compliqués* : planification des extensions nouvelles, conception des infrastructures et des espaces publics, régulation des rapports entre domaine public et domaine privé, gestion des plans d'occupation et des périmètres de protection, etc. À notre époque, les problèmes écologiques auxquels sont confrontés ces environnements urbains (consommation galopante des territoires, pollutions de toutes sortes, assainissement des eaux, gestion des déchets, toxicité des sols, etc.) s'ajoutent au caractère rapide et parfois difficilement prévisible de mutations économiques ou techniques liées à la globalisation, ainsi qu'à un manque de concertation entre les nombreux services et autorités qui interviennent sur l'espace public. Dans ce contexte, l'agenda pédagogique de l'Institut consiste à conjuguer systématiquement, à travers le projet, l'étude diagnostique de

ces phénomènes avec l'exploration attentive de l'histoire et de la géographie des situations urbaines en question (morphologie, géologie, hydrographie, cartographie, généalogie du tracé et du bâti, inventaire de l'existant : il n'y a pas de développement durable qui ne procède d'une inscription dans la durée). Son ambition est d'engendrer des propositions à la fois exemplaires et situées (une place publique, les berges d'un fleuve, une avenue, un nouveau quartier, une zone d'activité, la reconquête de friches ferroviaires, etc.) qui sachent transformer en scènes lisibles des scénarios essentiellement complexes, et donner une intelligibilité locale au croisement de logiques, de systèmes, de réseaux et de processus dont les échelles de référence (dans l'espace et dans le temps) sont parfois sans commune mesure.¹ Il convient enfin de signaler que la mission de la future faculté ne sera à cet égard pas seulement de former des concepteurs mieux à même d'aborder ces situations complexes, mais également d'accompagner l'émergence indispensable d'une nouvelle maîtrise d'ouvrage capable de mesurer cette complexité, de faire collaborer les logiques qui se disputent l'espace public et d'en négocier les conflits. C'est l'ambition de l'actuel *Master de Management Urbain* qui devrait trouver toute sa place dans notre faculté.

Paysage

Si les villes et les environnements urbains restent dans une certaine mesure les foyers privilégiés des pratiques architecturales, les territoires contemporains sont entrés dans une condition nettement *sub-urbaine*, où c'est désormais tout le *substrat* des pratiques traditionnelles de l'aménagement, c'est-à-dire toute l'*infrastructure* des sites, des paysages et des écosystèmes qui sollicite les sciences, les arts et les expertises du projet. À cause des déprises et des remembrements considérables liés aux mutations de l'économie agricole au cours des dernières décennies, à cause aussi de la colonisation rapide des territoires « naturels » et de l'ex-campagne par toutes sortes d'autres économies en développement (infrastructures de transports, lotissements suburbains, tourisme, loisirs, etc.), les questions liées à la survie des paysages, à la gestion de leurs ressources et de leurs dispositifs et à « l'ingénierie de la nature » ont fait leur entrée en force dans le champ des préoccupations majeures de notre époque. Cette situation historique appelle une véritable *subversion* des modes opératoires classiques de l'urbanisme, que l'on peut désigner sous le nom de *sub-urbanisme*. À l'inverse des pratiques tradition-

nelles qui s'appliquent à consommer ou à fabriquer le site par le programme, l'effort consiste ici, au contraire, à engendrer ou conformer le programme *à partir* du site. Le laboratoire de paysage de l'Institut, qui rassemble des architectes paysagistes, des géographes, des historiens des jardins et du paysage, des cartographes, des biologistes, des écologues mais aussi des spécialistes de la botanique et de la faune, est devenu en quelques années l'un des haut-lieux de l'innovation théorique et pédagogique dans ce domaine. Très engagé dans ce renversement de perspective (entre site et programme), il s'est attaché à explorer par le projet des situations trop souvent négligées, à la croisée de l'agriculture, des infrastructures, des friches, du péri-urbain, des cours d'eau et des problématiques de renaturation². L'intégration de ce laboratoire au sein de la nouvelle faculté devrait lui permettre d'amplifier cette collaboration et ces expériences en profitant de traditions de recherche fortement présentes à Genève (géographie, cartographie, botanique et sciences du vivant) et vis-à-vis desquelles l'Université a une responsabilité.

Considérations intempestives

Comme on le voit, ces quatre orientations qui structurent la pédagogie de l'actuel Institut constituent une topique des situations environnementales, et autant de forums d'enseignement et de recherche susceptibles d'interagir avec les autres centres qui composeront la future faculté. À ce titre, elles ne sont pas simplement *conformes* aux ambitions et aux objectifs d'une faculté contemporaine de l'environnement, mais représentent, ensemble, la seule esquisse d'organisation dont la faculté en question pourrait avantageusement choisir d'hériter pour établir son identité et structurer son *agenda* pédagogique. En d'autres termes, il nous semble que, dans la dot que l'Institut est susceptible d'apporter à la future faculté, la valeur de son projet pédagogique est au moins égale (pour ne pas dire nettement supérieure) à celle de son budget de fonctionnement. Il est donc de l'intérêt et de la responsabilité de la future faculté d'évaluer, de reconnaître et de faire fructifier cet héritage.

Au-delà du principe de l'enseignement par situation que nous avons décrit, et du rôle central donné à l'art et à la discipline du projet, la contribution de ces lignes disciplinaires entend être également philosophique et jurisprudentielle et viser à une meilleure connaissance et généalogie des *cultures environnementales*. Une conviction que je crois partagée par l'ensemble des ensei-

gnants de l'Institut est que l'art de la mémoire et l'art d'espérer vont de pair, et qu'une recherche prospective est toujours, simultanément, rétroactive (on n'engendre le futur qu'en fécondant le passé... et inversement). Il nous paraît donc fondamental de reconnaître la nature largement sociale, temporelle, historique, éthique (ou éthologique), culturelle et poétique des questions environnementales. L'intégration de l'Institut au sein de la faculté de l'environnement devrait donc lui permettre d'entreprendre, encore mieux et plus décidément que jusqu'à présent, une authentique relecture de l'histoire de l'architecture et des pratiques d'aménagement à partir de ces questions environnementales. Cette intégration n'aurait en effet aucun sens si nous ne pensions pas : d'une part que la perspective environnementale peut considérablement renouveler les façons traditionnelles de lire l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement (c'est-à-dire des associations construites d'humains et de non-humains), et, d'autre part, que cette histoire de l'architecture peut fournir aux « sciences de l'environnement et du développement durable » une bonne part de la culture et de la jurisprudence qui leur manquent³.

Le redéploiement de ces quatre lignes pédagogiques au sein de la nouvelle faculté de l'environnement sanctionne une évolution significative de la place et du sens de l'architecture à l'intérieur de nos sociétés et dans l'économie générale du savoir. Mais il représente aussi pour les savoirs et les sciences de l'environnement une occasion de contribuer à leur mobilisation située dans des formes et des dispositifs maîtrisés. Il nous paraît donc indispensable que l'intitulé de la nouvelle institution traduise plus justement la réalité et l'originalité de son projet. La recherche d'une dénomination plus simple, à la fois plus européenne, plus moderne, plus plastique et plus stimulante, comme par exemple « Faculté des Arts de l'environnement » ou « Faculté des sciences et des arts de l'environnement » (s'il est vraiment nécessaire de conserver le mot « sciences ») est nécessaire à terme⁴. Dans tous les cas, l'adjonction « et du développement durable » paraît à la fois limitative, datée et franchement inutile. Que penserait-on d'une « faculté de médecine et de la longue vie » ?

Si l'intention de procéder au regroupement de certains centres ou instituts (jusqu'à présent flottants dans le paysage universitaire) au sein d'une nouvelle faculté qui encouragerait leur synergie ne peut qu'être louée comme saine sur le plan de la gestion, elle reste en soi très insuffisante pour justifier et surtout pour

structurer la nouvelle institution. La définition d'un contenu, d'une dynamique, et la construction d'un projet sont pour cela nécessaires. Nous sommes nombreux parmi les enseignants de l'Institut d'Architecture à penser que la création d'une faculté de l'environnement animée par des ambitions et un projet tels que ceux que nous venons d'indiquer représenterait non seulement une occasion historique d'affirmer pleinement la spécificité et les atouts particuliers de l'enseignement de l'architecture à Genève mais également un véritable événement sur le plan de l'histoire universitaire : la création d'une interface active entre les sciences du milieu et de la vie, l'étude et la généalogie des territoires et des dispositifs construits, et les disciplines de projet. Tous ceux d'entre nous qui ont enseigné ailleurs en Europe ou sur d'autres continents (c'est-à-dire la majorité des enseignants de l'Institut), tous ceux d'entre nous qui travaillent à cette hybridation entre architecture et environnement, savent que Genève dispose d'un capital intellectuel et pédagogique (à la croisée des disciplines que j'ai nommées plus haut) qui fait d'elle, en principe, l'un des lieux les plus propices au développement d'une institution réellement créative dans ce domaine. Et pourtant, nous constatons tous les jours à quel point ce patrimoine local d'idées, de savoirs, de travail, de traditions et d'expériences est comme négligé par l'institution même où il s'est patiemment constitué.

Que l'Institut n'ait pas été capable de mieux représenter à l'Université l'intérêt, le sens et l'ambition de son redéploiement possible au sein de la future faculté est incompréhensible, et ne s'explique sans doute que par l'extraordinaire incertitude dans laquelle il a été entretenu sur son propre futur depuis plus de 10 ans, et par la défiance systématique avec laquelle sont par conséquent accueillies toutes les initiatives du rectorat. On conviendra qu'il est assez paradoxal d'offrir à l'Institut d'être partie prenante d'une faculté du développement durable sans rien faire pour le mettre en position d'y projeter durablement son propre développement, et encore plus paradoxal de conduire ces négociations avec un collège des professeurs qui n'est pas renouvelé, et dont un seul représentant sera encore en place au moment de l'ouverture hypothétique de la nouvelle faculté (c'est-à-dire d'ici deux ans). Le malaise et la défiance sont donc très rationnellement fondés à s'installer, voire à dégénérer. Il nous paraît donc essentiel que les uns et les autres fassent tout leur possible pour évacuer ce climat délétère et pour réengager la conversation au niveau théorique où elle

doit se tenir. Notre conviction, que nous avons essayé d'exprimer ici aussi clairement que possible, est que c'est en assurant au plus vite la poursuite et le développement du programme pédagogique de l'Institut (par le renouvellement de ses postes de professeurs: un par champ disciplinaire au moins) que le rectorat, non seulement réunira les conditions d'une négociation saine et efficace du projet de la future faculté mais, surtout, assurera à cette dernière l'héritage d'une topique d'enseignement à la fois originale et on ne peut plus conforme à ses ambitions académiques.

Les raisons qui nous poussent à rendre publique cette position sont de deux ordres. Tout d'abord, il nous paraît urgent d'inviter les enseignants de l'Institut à participer activement, non seulement au reprofilingement de nos enseignements et programmes de recherche au sein de la future faculté mais aussi, et surtout, à la définition des objectifs et des ambitions mêmes de cette faculté. Ce débat de définition n'a pas eu lieu, pour la simple et bonne raison qu'il ne peut pas avoir lieu sans eux, ni se passer de leur irremplaçable expertise. Accepter d'entrer dans des

négociations de détail sur les crédits, les montages pédagogiques, etc. sans qu'un accord significatif ait été préalablement atteint sur le sens, l'identité et le projet même de cette faculté, est tout simplement irresponsable. Notre autre intention est par conséquent d'interpeller les autres partenaires de l'aventure, et le rectorat lui-même, sur cette question capitale. De quel projet académique authentique sommes-nous capables d'accoucher ensemble pour que la faculté envisagée soit autre chose qu'une simple opération de remembrement administratif qui jettera dans la même cage des entreprises scientifiques et intellectuelles indifférentes voire hostiles les unes aux autres?

Nous venons d'expliquer pourquoi l'Institut d'architecture envisage avec enthousiasme son redéploiement au sein de la faculté de l'environnement, et de montrer comment il peut contribuer largement, en fonction de ce qu'il est déjà, à la définition du projet de cette faculté. Nous serions très intéressés à lire des prises de positions publiques similaires, de la part des autres parties prenantes, non seulement sur la façon dont elles envisagent leurs contributions propres

à l'institution mais aussi sur le sens et l'intérêt qu'elles trouvent à l'implication de l'Institut dans le projet. Seul un véritable débat de fond, qui n'a pas encore eu lieu, permettra de faire la différence entre un authentique projet global, fondé sur l'exploitation attentive d'un patrimoine local de savoirs, d'expériences pédagogiques, de traditions de recherches et d'expertises techniques, et un bricolage provincial appliqué à courir derrière l'air du temps et les modes intellectuelles d'avant-hier. ☝

Philosophe de formation, fondateur de la revue Le Visiteur (Paris), Sébastien Marot enseigne à l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève.

¹ Assez tôt, Kevin Lynch a eu le mérite d'envisager l'urbanisme dans son ensemble comme une discipline de recyclage (*Wasting Away*, 1980) et ses missions essentielles comme celles de rendre mieux lisibles et habitables l'épaisseur spatiale (*The Image of the City*, 1961) et temporelle (*What Time is this Place?* 1972) des environnements construits.

² À l'arrière-plan des travaux de ce laboratoire, la conjonction des écrits d'André Corboz (*De l'invention de Carouge*, 1969, jusqu'au *Territoire comme palimpseste et autres essais*, 2001), de *l'Atlas du Territoire Genevois*, et de l'œuvre construite de Georges Descombes, est l'exemple même d'un patrimoine d'innovations théoriques et poétiques à la fois très si-

tué localement et néanmoins très international par son influence et sa portée. Cf à cet égard notre *Sub-Urbanism and the Art of Memory* (AA Publications, Londres 2003).

³ Une faculté de l'environnement digne de ce nom devrait être un endroit où l'on lise aussi bien L. B. Alberti et Patrick Geddes que J. B. Jackson et Aldo Leopold, aussi bien Colin Rowe, Aldo Rossi et Rem Koolhaas que William Cronon (*Nature's Metropolis*, 1990, *Uncommon Grounds*, 1995) et Bruno Latour (*Politiques de la Nature*, 2002).

⁴ *Arts of the Environments* est du reste le titre du dernier livre collectif édité par Gyorgy Kepes, en 1972, qui rassemblait entre autres, à côté de celles de plusieurs grands scientifiques, des contributions de Kevin Lynch, Léo Marx, Dolf Schnebli et Robert Smithson. Ce livre mériterait d'être relu aujourd'hui par nous tous, ne serait-ce que pour mesurer à quel point les thèmes qu'il abordait en pionnier sont justement ceux qui nous préoccupent ici. Le concept d'art (ars) renvoie à une époque antérieure à la stricte partition moderne qui distingue entre les sciences d'un côté et l'artisanat ou le bricolage des pratiques de l'autre. C'est la raison, très peu polémique, pour laquelle il nous paraîtrait judicieux de le reproduire, non pas associé mais en lieu et place du mot science.

HAUTE ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS HEAA, GENÈVE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS ESBA, GENÈVE

Programme d'études postgrades

IMMÉDIAT, ARTS ET MÉDIAS

L'axe principal d'*immédiat* consiste à expérimenter et questionner les nouvelles pratiques artistiques et sociales (création, diffusion, hybridation) liées à l'évolution des médias, y compris les mass media et les réseaux. Ce postgrade vise à donner aux artistes et aux designers les moyens d'inscrire leur travail dans le champ contemporain en participant à son évolution.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'étudiant détermine son cursus en fonction de ses projets personnels. L'offre modulaire comprend des workshops, des séminaires théoriques, des cours techniques, des conférences et des travaux dirigés faisant notamment intervenir de nombreux invités: artistes, designers, théoriciens, curateurs, critiques de renommée internationale. Des visites et des rencontres impliquant des professionnels de l'art et des médias sont également inscrites au programme.

Début du semestre: **lundi 24 octobre 2005** | Durée: **4 semestres (120 ECTS)** | Prix: **CHF 1'000.- par semestre**

Enseignants: Enrique Fontanilles et Daniel Pinkas, responsables du postgrade | Joerg Bader, Jean-Louis Boissier, Yan Duyvendak, Hervé Graumann, Claudy Iannone, Simon Lamunière, Maria La Ribot, Guy Milliard, Damien Molineaux, Ariane Rezzonico, Pierre Rossel, Laurent Schmid, Bruno Serralongue, Jules Spinatsch, Bohdan Stehlik, ainsi que les personnalités invitées.

HAUTE ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS HES

Bd James Fazy 15 · CH-1201 Genève · T +41 (0)22 731 37 57 · F +41 (0)22 731 03 13 · info.heaa@hesge.ch

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE GENÈVE - HAUTE ÉCOLE D'ARTS VISUELS HES

Boulevard Helvétique 9 · CH-1205 Genève · T +41 (0)22 311 05 10 · F +41 (0)22 310 13 63 · info.esba@etat.ge.ch

Délai d'inscription

11 juillet 2005

Séance d'information

Jeudi 16 juin 2005, 18h00

Haute école d'arts appliqués HES
Bd James Fazy 15 · CH-1201 Genève
(salle de conférence, rdc)

Informations et inscriptions

Marine Ben Hassel

Haute école d'arts appliqués HES
Bd James Fazy 15 · CH-1201 Genève

T +41 (0)22 731 37 57

lise-marine.benhassel@hesge.ch

h e a a

Haute école d'arts appliqués
Genève

e s b a

Ecole supérieure des beaux-arts Genève
Haute école d'arts visuels HES